

Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle

Délibération n°6/10/12-CLE : validation de l'état initial

**Commission réunie le 23 octobre 2012 à 14h00, dans les locaux de Lille Métropole
Communauté urbaine**

Convocation expédiée le : 09 octobre 2012

Président : M. GRIMONPREZ

Secrétaire de séance : M. BUSY

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des Etablissements Publics de
Coopération Intercommunale :

- MM. BOUCHEZ, STASZEWSKI, FOUCART, GRIMONPREZ et DELABY
 - o 5 présents

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations
professionnelles et des associations :

- Mesdames VILLERS et JOLY ;
- MM. COLLETTE et FERTELLE.
 - o 4 présents

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- Mesdames AUBERT (Agence de l'Eau Artois-Picardie), CALVEZ-MAS (DREAL) et THOMAS
(Voies Navigables de France) ;
- MM. THEROUANNE (Agence Régionale de Santé), CARON (DREAL), et TIRTAINE (DDTM du
Nord, disposant du pouvoir de la DDTM du Pas-de-Calais).
 - o 6 présents

Soit 15 votants + 1 pouvoir

EXPOSE : Sur proposition du Président de la Commission Locale de l'Eau et consécutivement à l'élaboration du SAGE Marque-Deûle par la mise en œuvre de son état des lieux, il est proposé de valider le rapport d'état initial et ses pièces associées.

Conformément aux règles de fonctionnement, seuls les membres de la Commission Locale de l'Eau participent au vote.

Décision de la Commission Locale de l'Eau :

16 voix POUR, à l'unanimité.

- **Le rapport d'état initial du SAGE Marque-Deûle est validé.**

ANNEXE : 1

- Rapport, atlas et synthèse de l'état initial définitifs



Francis GRIMONPREZ

**Président de la Commission Locale de
l'Eau du SAGE Marque-Deûle**